

# Emmanuelle Fontaine Domeizel à l'Eau Vive

**TURRIERS** La députée a pu découvrir les enjeux de cet établissement de soins

**E**mmanuelle Fontaine Domeizel, députée de la 2<sup>e</sup> circonscription des Alpes de Haute-Provence, secrétaire à l'Assemblée nationale de la commission d'enquête sur l'égal accès aux soins des Français sur l'ensemble du territoire et sur l'efficacité des politiques publiques mises en œuvre pour lutter contre la désertification médicale en milieu rural et urbain, a visité le Centre de rééducation fonctionnelle "L'Eau Vive", spécialisé en orthopédie et neurologie.

Elle a été accueillie par Rémi Di Malta, directeur adjoint, Sandrine Osinga, médecin-chef coordonnateur spécialisé en médecine physique et réadaptation et Jean-Yves Sigaud, maire de Turriers.

"L'Eau Vive" a été créée au début de l'année 1973, sa réalisation est l'œuvre de Paul Honnorat, maire du village de 1965 à 1995. Il est géré et dirigé par Corinne Fau. L'établissement reçoit des patients atteints d'atteintes cérébrales aiguës et chroniques (coma, AVC, sclérose latérale amyotrophique...), de pathologies douloureuses du rachis (lombalgies chroniques), d'atteintes médullaires et périphériques sévères (paraplégie, tétraplégie, Guillain-Barré, etc.), de pathologies rhumatologiques et traumatologiques et d'amputations. Le Centre est agréé pour 80 lits de rééducation fonctionnelle spécialisés en orthopédie et neurologie répartis en 48 chambres de 1 et 2 lits ainsi que 2 studio thérapeutiques. Il emploie 120 personnes (CDI et CDD).

Les services ont été présentés à Emmanuelle Fontaine-Domeizel, infirmière de métier. Rémi Di Malta a souligné que la gestion financière devenait tendue eu égard à la réforme tarifaire qui a vu diminuer les tarifs de l'établissement de 10% en 5 an-



La députée est allée à la rencontre du personnel soignant pour mieux connaître la réalité des moyens de cet établissement.

(PHOTO A.N.)

nées. Une réforme des transports est en cours et qui nécessitera, à partir du 1<sup>er</sup> octobre, en sus la prise en charge des frais par le centre. Des contraintes évoquées également par Sandrine Osinga dont la députée a indiqué avoir pris conscience.

## 10 places en hôpital de jour

Emmanuelle Fontaine-Domeizel a ainsi découvert et s'est dit impressionnée par les moyens importants mis en œuvre dans les services (balnéothérapie, matériel de rééducation, gymnase, kinésithérapie, ergothérapie, handisport...) Le centre est équipé d'un Lokomat qui fournit l'assistance robotisée à la marche. Ces impressionnants "robots" révolutionnent

la prise en charge des patients hémiparétiques, qui ont subi un AVC, un traumatisme crânien, ou encore atteints de sclérose en plaques voire de toutes autres maladies neurologiques.

Le centre a obtenu l'autorisation et ouvert en juin 2016 un service d'hôpital de jour avec une capacité de 10 places, pour un investissement de 800 000 € avec l'embauche d'un médecin, d'un ergothérapeute, d'un kinésithérapeute, d'une préparatrice en pharmacie et d'un(e) aide-soignant(e).

Cette modalité de soins permet de regagner son domicile chaque jour et évite de passer la nuit en hospitalisation. L'objectif de l'hôpital de jour est de fournir une prise en charge médicale multidisciplinaire dans la

journée, ne nécessitant pas une hospitalisation complète mais ne pouvant pas être effectuée en externe. Madame la députée visita ensuite l'EHPAD Paul Honnorat qui accueille 20 pensionnaires dans un nouveau bâtiment attenant à l'Eau Vive, logés dans des chambres individuelles d'environ 20 m<sup>2</sup>, dont 4 sont communicantes. Chaque chambre bénéficie d'une salle de bains, d'un rail au plafond pour transporter les résidents. Une salle commune comportant une grande baie vitrée est utilisée comme salle de loisirs et salle à manger. Indépendant de l'Eau Vive, la proximité immédiate de cet EHPAD avec le centre de rééducation permet une mutualisation de certains moyens.

A.N.